Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 106 (2008)

Heft: 1

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

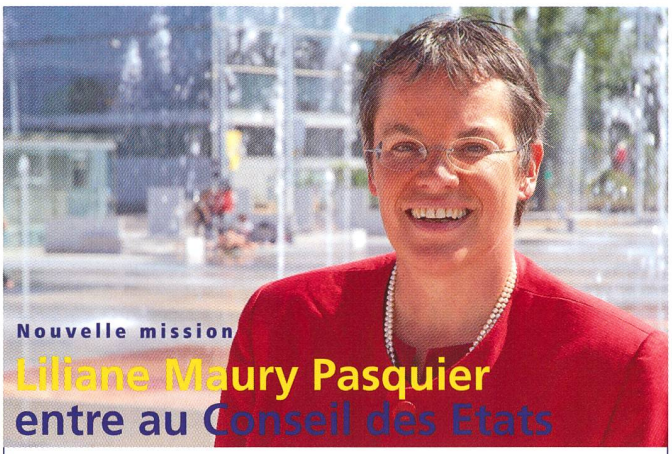

Nouvelle mission

Liliane Maury Pasquier entre au Conseil des Etats

D'abord, une petite rectification: Liliane Maury Pasquier n'a pas pu donner son rein à sa petite-fille comme annoncé dans notre numéro 11/2007. Et, contrairement à ce qui a été écrit dans «Le Matin» du 22 octobre et dans «Le Temps» du 23 octobre, ce fut bien contre sa volonté. Durant sept mois, les médecins lui avaient en effet affirmé que ce serait possible mais, lors des tout derniers examens, ils ont constaté que l'on devait y renoncer pour des raisons médicales. Entretemps, la petite Maé a été opérée et la greffe s'est bien déroulée. Nous lui souhaitons une excellente santé et un nouveau départ dans la vie.

Liliane Maury Pasquier avoue avoir mal digéré cette impossibilité, et surtout la polémique mal intentionnée qu'elle a suscitée. Elle réaffirme pourtant que le geste du don d'organes est précieux. Elle doit cependant reconnaître que ce «cadeau de vie» est parfois entravé par des impossibilités anatomiques devant lesquelles nous sommes tout aussi impuissants que les maladies qui justifient une greffe...

Après sa brillante élection au Conseil des Etats, Liliane Maury Pasquier s'apprête à entrer dans son nouveau rôle à Berne et à nous y représenter encore mieux. Elle est désormais la première sage-femme de l'histoire à entrer au Conseil des Etats et elle s'en réjouit. Toutes nos félicitations et nos vœux de plein succès pour tous les dossiers à traiter !

Josianne Bodart Senn

Sarnen, 14–15 mai 2008

Présentation de posters

Aujourd'hui, il est devenu habituel de présenter des posters lors de congrès, Open Space, Workshops etc. Le Poster est un médium reconnu pour pouvoir faire connaître les études, travaux scientifiques et innovations intéressantes. Le Congrès 2008 vous invite à présenter le vôtre. Durant deux jours, nous vous avons réservé un espace dans le secteur des pauses café. Les étudiantes sont également chaleureusement invitées à participer.

Les deux meilleurs posters gagneront un prix grâce à notre sponsor SWICA:
1er prix: SFr. 650.–
2ème prix: SFr. 350.–

Critères du jury:

- Référence à la pratique des sages-femmes ou évaluation de votre propre secteur de travail
- Force de communication et de compréhension du poster (concepts clés)
- Conception, illustration aussi bien que graphisme
- Design de l'étude et méthodes utilisées

Afin de pouvoir organiser l'espace ainsi que les panneaux:
Nous vous prions d'annoncer votre poster avec son titre jusqu'au 31 mars 2008 auprès de Regula Junker-Meyer, E-Mail: rege.junker@bluewin.ch

Section Suisse centrale, Congrès 2008

Marseille (France)

Comment le fœtus se prépare à l'accouchement

On sait que, quelques heures avant l'accouchement, sous l'action d'une série d'événements et de la diminution du taux de progestérone circulant chez la mère, l'hypothalamus fabrique puis libère une hormone dans le sang: l'ocytocine. Elle agit sur l'utérus en favorisant la survenue des contractions, sur les seins au niveau des canaux responsables de la lactation et favoriserait même le sentiment maternel. Des chercheurs de l'unité Inserm 29 sous la direction de Yehezkel Ben-Ari ont découvert que la mère informe et prépare le fœtus à l'accouchement grâce à cette même hormone.

Des enregistrements de neurones centraux de souris juste avant et après la naissance montrent qu'à ce stade les neurones sont extrêmement inhibés, un peu comme s'ils avaient été soumis à un traitement fortement anesthésiant. Les chercheurs montrent ensuite que l'hormone ocytocine libérée par la mère juste avant l'accouchement est à l'origine de cette inhibition. En effet, l'administration à la mère d'une substance qui bloque les récepteurs à l'ocytocine – par exemple celles utilisées en pratique clinique humaine pour retarder le travail et empêcher des naissances prématurées – bloque cette inhibition. Roman Tyzio et ses collègues montrent ensuite que le cerveau du nouveau-né est beaucoup plus résistant à des épisodes d'anoxie (absence d'oxygène) quand les neurones sont «endormis» sous l'effet de l'hormone que lorsque cette action est bloquée.

Ces résultats soulèvent des questions majeures quant aux pratiques autour de l'accouchement. L'utilisation de médicaments bloquant les récepteurs à l'ocytocine pour retarder le travail et prévenir les accouchements prématurés comporte-t-elle des risques accrus pour le cerveau de l'enfant à naître, du fait de la suppression de la protection apportée par l'ocytocine au cerveau en cas de complication de l'accouchement? Le faible passage de ces médicaments de la mère au fœtus, leur courte durée d'action, sont des éléments en partie rassurants, mais il n'est pas possible pour l'instant de répondre avec certitude à cette question. Ces résultats devraient être portés à la connaissance des praticiens et les inciter à bien peser dans chaque cas le choix du médicament à utiliser pour tenter d'empêcher l'accouchement prématuré.

Source: Communiqué de presse de l'Inserm du 15 décembre 2006.

A vos agendas!

Congrès des sages-femmes 2008

Cette fois, en Suisse centrale

2008 Schweizerischer Hebammenkongress Congrès suisse des sages-femmes Congresso svizzero delle levatrici

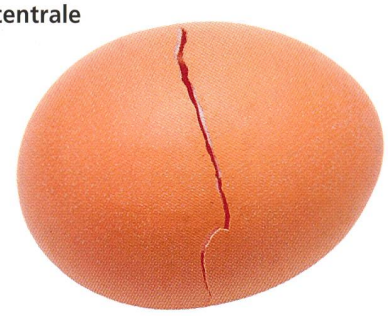

14 – 15 Mai 2008,
Sarnen, Obwalden

Le programme
et les informations
utiles sont sur le site
www.hebamme.ch/kongress2008

Mobbing

En parler, au lieu d'encaisser

Celle qui n'est pas traitée correctement sur son lieu de travail aurait intérêt à prendre activement les choses en main. Car une nouvelle étude le montre: le fait de se sentir continuellement malmené, jour après jour, peut littéralement avoir un impact sur le cœur. Plus le salarié se trouve au bas de la hiérarchie professionnelle, plus il se sent injustement traité et considéré.

Contrairement aux idées reçues, le patron à la tête d'une entreprise ne s'expose pas forcément à un plus grand risque d'infarctus que ses collaborateurs. «Au contraire, même», note le cardiologue bâlois, le professeur Andreas Hoffmann, président de la Commission groupes de maintenance de la Fondation Suisse de Cardiologie: «Moins un collaborateur a de pouvoir décisionnel, plus il est dépendant et manque de reconnaissance dans ses efforts ou se trouve malheureux dans un travail monotone, et plus il est menacé avec le temps dans sa santé (cardiaque).» Parmi les victimes, tout en bas de l'échelle, beaucoup de femmes.

Peur des sanctions

On a vite fait de recevoir de bons conseils dans cette situation, conseils que les intéressés trouvent souvent d'eux-mêmes: il faut identifier la cause de cette tension continue, de ce sentiment d'injustice ou d'être à la merci de quelqu'un et autant que possible l'éliminer. «Certes, beaucoup de gens préfèrent se taire, car ils ont peur des sanctions – et dans le pire des cas de perdre leur emploi», dit le docteur Roger Weber, médecin-chef de la Clinique de réadaptation Le Noirmont. C'est pourquoi, au cours de la réadaptation, les patients atteints par un infarctus du myocarde doivent être encouragés par les spécialistes de la clinique à s'engager dans une nouvelle vie et à faire le tour des situations qui leur pèsent. Des études laissent penser en effet que le retour à un job stressant fait le lit d'un second accident cardiaque.

En parler, au lieu d'encaisser

La Fondation Suisse de Cardiologie recommande aux intéressé(e)s de prendre leur courage à deux mains avant de tomber malades, et de parler de leur problème. Une occasion favorable pourrait se présenter avec les entretiens de fin d'année. Toutefois, si la peur est trop forte ou si la situation apparaît sans issue, il faut s'orienter vers un conseil de type professionnel.

«En parler, au lieu d'encaisser» a aussi une double signification: en effet, beaucoup de personnes ont tendance à compenser un stress psychique par une alimentation ou une absorption d'alcool démesurée. Mais cette consommation malsaine – tout comme le fait de fumer – augmente elle aussi le risque de maladie et n'apporte aucune solution au conflit.

«Il vaut beaucoup mieux rechercher un équilibre interne au moyen d'une activité relaxante», conseille le professeur Andreas Hoffmann, qui propose entre autres de: «Jardiner, faire du jogging, rejoindre une association de modèles réduits de chemin de fer ou apprendre une technique de relaxation. Est bonne toute forme de compensation qui ne fait de mal à personne – et surtout pas à la personne concernée!».

Nouveau, gratuit, à diffuser largement

Un dépliant reprenant les informations les plus importantes sur le thème «Le stress – un risque cardio-vasculaire» peut être commandé gratuitement à la Fondation Suisse de Cardiologie, Schwarztorstrasse 18, Case postale 368, 3000 Berne 14, par téléphone au 0900 553 144 (Fr. 1.50 la minute), par fax 031 388 80 88 ou par E-Mail: docu@swissheart.ch.

Source: Communiqué de presse du 26 novembre 2008, voir aussi: www.swissheart.ch.

Un livre accompagné d'un DVD

Du soin au rite dans l'enfance

Réunissant les travaux d'anthropologues, de psychologues et d'historiens de la petite enfance, cet ouvrage aborde la question des modèles parentaux en matière de soins et de rites entourant la naissance et la prime enfance dans différentes régions du monde. L'observation des soins aux jeunes enfants (allaitement, sevrage, toilette quotidienne, etc.), et des rites qui accompagnent leur croissance, permet de mieux aiguiser notre regard sur la diversité des normes sociales et culturelles en matière de puériculture et d'adapter les modes d'intervention des acteurs médico-sociaux ou éducatifs au sein d'une famille ou d'une communauté.

L'étude des sciences sociales et humaines sur la petite enfance s'inscrit aujourd'hui dans une réflexion sur l'évolution de la famille et les nouvelles formes de parenté, quelles que soient les régions du monde. Les techniques de soins et les rites associés à la petite enfance suivent la trace de ces recompositions familiales et identitaires. Les auteurs montrent ici que ces techniques se «nichent» dans des politiques identitaires ou s'intègrent à de nouveaux savoirs. On s'apercevra, alors, que ces «pratiques de routine» ont une dimension éminemment politique qu'on avait peut-être jusque là sous-estimée.

Ce travail collectif a été coordonné par Doris Bonnet, directeur de recherches en anthropologie, et Laurence Pourchez, anthropologue et ethnocinéaste. Geneviève Delaisi de Parseval en a assuré la préface.

Pour en savoir davantage: www.edition-eres.com

Genève

Nouvelles diplômées 2008

Ont obtenu leur diplôme:

En formation initiale:
Mélanie Berthiaud, Claudia Bider-Heim, Alexia Busquets, Marie Chavaz, Marion Dutoit, Nasir Jamei, Natascha Lambelet, Aline Luchez, Vanessa Mora, Barbara Perreten, Marianne Roetlisberger, Rahel Schmid, Anne-Florence Walther, Adisa Ramic.

En libre:
Edith Antonier, Julie Baert, Sonia Svitlica, Sarah Di Stefano et Brigitte Strebel.

Christiane Sutter, responsable Haute école de santé, filière Sage-femme et homme sage-femme, Genève

Chine

Le H5N1 peut aussi traverser le placenta...

D'après des scientifiques chinois, le virus H5N1 serait capable de franchir la barrière placentaire, et de se transmettre ainsi de la mère au fœtus. L'autopsie de deux adultes décédés de la grippe aviaire (un homme et une femme enceinte) et du fœtus a montré que le virus H5N1 ne s'attaque pas seulement aux poumons, mais aussi à la trachée, aux ganglions lymphatiques et au cerveau. Le fœtus était aussi porteur de H5N1 dans les poumons et le foie.

Source: The Lancet, 27 septembre 2007.